



# SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif

Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N°23 du 15 avril 2004

## Spécial

## Comptes Rendus

### SOMMAIRE

- |   |   |
|---|---|
| ○ Rencontre SNTRS-CGT – B. LARROUTUROU, D.G. CNRS<br>2 avril 2004 | 2 |
| ○ Conseil d'Administration du CNRS du 25 mars 2004                | 3 |
| Interventions de Jacques AUDIN                                    | 4 |
| ○ Conseil scientifique de département SHS des 25-26 mars          | 6 |

# La rencontre du SNTRS-CGT avec Bernard Larroutourou, D.G. du CNRS, le 2 avril 2004

## Présents :

Pour le CNRS : B. Larroutourou, J. Bernard (Secrétaire Général), L. Flabbée, (DRH)

Pour le SNTRS : Michel Cousy, Annick Kieffer, Gérard Mandville, Michel Pierre, Sophie Toussaint-Leroy

## Déclaration liminaire du SNTRS-CGT

1) Le monde de la recherche vit un des mouvements les plus importants de son histoire. Ce mouvement est centré sur l'emploi et les financements de la recherche, exigeant une stabilité, une programmation pluriannuelle ce qui nécessite de se situer dans une perspective de long terme et de renforcer de manière conséquente les moyens financiers et humains attribués par l'Etat à la recherche publique. Ce mouvement a débouché sur la tenue d'états généraux indépendants dans lesquels nous entendons nous impliquer. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur l'opportunité de discuter maintenant d'un projet bouclé, qui ne se situe pas dans cette perspective, et sur le statut de ce projet. Pour nous, il ne peut s'agir que d'une contribution parmi d'autres au débat, celle qui émane de la direction actuelle de l'organisme.

2) Or, vos demandes pour le budget 2005 ne font que confirmer nos inquiétudes. En les limitant à 350 postes de chercheurs et au maintien de l'emploi, vous vous inscrivez pleinement dans les orientations du gouvernement de diminution de l'emploi statutaire dans la recherche et de développement de la précarité. Vous nous aviez pourtant dit votre attachement au potentiel d'emplois statutaires, les CDD réservés à l'accueil ne devant pas se développer à son détriment. Le report sur 2005 d'une partie des sommes des gels de 2002 enfin versées par le gouvernement grâce à l'action des personnels, renforcent nos craintes.

3) L'inscription de la présentation de votre budget au prochain CTP confirme que vous entendez faire passer ce projet en ignorant les débats en cours. En outre, nous rappelons que le CTP est un lieu de formalisation de textes déjà discutés avec l'ensemble des organisations syndicales, le CA étant le lieu décisionnel *in fine*. En ne convoquant pas la réunion de préparation du CTP avec elles, vous considérez ainsi que le débat est acquis. De ce point de vue, nous jugeons inacceptable la procédure qui consiste à débattre de ce projet avec chaque organisation syndicale et non avec l'ensemble : vous montrez ainsi que vous n'entendez pas négocier.

4) L'attitude d'ouverture, le souci que vous affirmez dans votre projet d'un développement de l'emploi ITA sont contredits par vos actes : les licenciements honteux des analystes-documentaires de l'INIST traduisent un mépris pour les personnels qui oeuvrent au CNRS, un refus flagrant d'assumer les responsabilités de l'organisme à leur égard et une ignorance des droits et des

devoirs des employeurs à l'égard des personnels licenciés : toute entreprise du privé sait que dans le cas de licenciement collectif, elle doit mettre en œuvre un plan social et s'engager pour la reconversion du personnel qu'elle a utilisé. Toute gestion doit avoir un visage humain dans une société qui doit d'abord être faite pour les hommes. Vous avez ainsi refusé le plus élémentaire des droits et des devoirs en démocratie, le devoir de négocier, le droit au travail, le respect des hommes.

### Votre projet pose de nombreux problèmes.

- Il minore le rôle de la recherche fondamentale au bénéfice de l'innovation ce qui pose des problèmes sur l'avenir des disciplines non concernées par la rentabilité du capital, comme par exemple les SHS, les mathématiques, ou le SDU. Pour nous, la recherche doit prendre en compte les besoins sociaux et se doter d'outils pour les écouter et les traduire en demandes de recherche.
- Sur l'emploi, vous vous inscrivez dans une logique de baisse des emplois statutaires et de précarisation des activités de recherche, pour permettre un pilotage accru. L'individualisation des salaires par le biais des primes renforce notre conviction.
- - Vous ne demandez pas de moyens accrus pour le CNRS et l'université et, dans le cadre où il n'y a pas de baisse des charges des enseignants, nous ne pouvons qu'être sceptiques devant votre volonté de développer les mises à disposition aux universités. Vu l'état des universités, il n'est pas question pour nous qu'elles assurent la gestion des personnels. Le CNRS possède en la matière (médecine du travail, sécurité) un vrai savoir-faire et de vrais compétences, moins souvent présentes dans les universités et que nous entendons maintenir.
- - Votre texte est très flou quant aux rapports entre l'organisation scientifique et l'organisation régionale : quelle cohérence nationale, comment l'organiser et l'améliorer dans le cadre de l'autonomie accrue des universités et de la régionalisation du CNRS que vous préconisez ?
- - Enfin nous nous inquiétons de la diminution de la place de la démocratie dans votre projet, tant au niveau du comité national qu'aux différents échelons institutionnels de l'organisme. En ne lui consacrant pas de place, il nous semble renforcer l'autoritarisme.

## Les réponses du D.G. :

Les états généraux sont en lien avec des débats extérieurs. Le DG a été auditionné la veille par le CIP dans ce cadre. Il ne sait pas encore s'il proposera son projet au CA de juin. Aucune décision ne sera prise avant. Il est en désaccord avec ceux qui disent qu'il faut attendre pour deux raisons : d'une part il faut réfléchir par soi-même sinon, dit-il, on est soumis aux décisions des autres. A cet égard il encourage les personnels à participer aux états généraux et donnera des orientations dans ce sens. D'autre part il y a l'échéance essentielle de juillet pour préparer la loi de finances 2005. Il se place dans une perspective de baisse des emplois. Nous confirmer que s'il s'est battu pour obtenir des crédits supplémentaires pour le CNRS, il n'a pas fait de demande d'emplois supplémentaires. Il réitérera ses demandes budgétaires

après du nouveau ministre : il faut une hausse très forte des finances 2005 si l'on ne veut pas s'inscrire en régression. Sans augmentation forte des crédits de paiement, le CNRS ne pourra pas vivre en 2005. En contrepartie, il importe de montrer qu'on est prêt à évoluer.

B. Larroutourou a défendu un accroissement conséquent de l'emploi dans les universités mais pas pour les chercheurs du CNRS. Selon lui, s'il faut maintenir le niveau global d'emplois de chercheurs, il faudra réduire de 600 à 700 le nombre de chercheurs titulaires d'ici 2010 et les remplacer par au moins 400 CDD et post-docs. Il est plus important que les chercheurs aient davantage de moyens pour travailler : des ITA et des crédits.

C'est pourquoi il a demandé le maintien de l'emploi ITA. Il a choisi de jouer pour les chercheurs, sur trois variables dans cette perspective : une garantie le niveau de recrutement, une garantie sur les carrières (elles sont considérablement ralenties) et de fixer le cap des CDD.

B. Larrourou semblait ignorer la procédure du CTP que L. Flabbée lui a rappelé. Il réfléchit à convoquer un pré-CTP à la date fixée initialement pour le CTP.

Sur l'INIST, ce ne sont pas pour lui des licenciements mais des fins de contrat. L. Flabbée a rappelé que tous les AD ne travaillaient pas à temps plein, pour certains ce n'est qu'un supplément à une autre activité professionnelle. Ils se sont donné le temps pour chercher des solutions avec ces personnels, l'annonce leur ayant été faite en décembre et une cellule ayant été créée pour les aider. Nous avons rappelé les demandes déjà faites lors des rencontres précédentes : celle d'une négociation

avec le DG pour déterminer les principes et les critères d'une intégration au CNRS. Cela, le CNRS l'a refusé, préférant renvoyer chaque personne à un traitement individualisé. La région Lorraine est une région sinistrée, les perspectives professionnelles sont très limitées, le CNRS avait des responsabilités devant des personnels qu'il a utilisés des années dans l'illégalité, avec rémunération à la tâche.

Devant notre demande insistante de revoir cette question, en abordant d'abord l'aspect collectif et les critères généraux, notamment pour l'intégration au CNRS, avant d'examiner les situations individuelles, la Direction a souhaité un temps de réflexion.

Le problème de l'emploi est bien au cœur de la crise de la recherche publique. Il faut maintenir la mobilisation pour une politique de croissance de l'emploi et pour l'intégration des personnels « en fin de contrat ».

## CA du CNRS du 25 mars 2004.

Par Jacques Audin (Elu SNTRS CGT)

**Ce conseil d'Administration avait à son ordre du jour :**

- 1/ Points d'actualités
- 2/ Débat d'orientation budgétaire
- 3/ Débat sur le projet d'évolution du CNRS
- 4/ Décision modificative du Budget
- 5/ Proposition de nouveaux programmes interdisciplinaires
- 6/ Rapport sur l'exercice des délégations de pouvoir au directeur Général.
- 7/ Groupements d'Intérêt public.
  - Bilan des GIP
  - Renouvellement du GIP C4i
  - Avenant au GIP Ecoflor
- 8/ Politique d'éméritat
- 9/ Questions diverses
  - Marchés publics

Peu d'absents à ce Conseil présidé par Gérard Mégie.

### 1/ Points d'actualités

**-Concernant l'accident du Pic de Bures** le CNRS à été relaxé, mais comme il y a une procédure d'appel un nouveau procès aura lieu.

**-Concernant le rapport de l'IGF sur le CNRS.** La président maintien sa position de ne pas rendre public ce rapport commenté dans la presse et qui doit rester confidentiel. Des intervenants demandent à ce que les administrateurs du CNRS soient au moins mis au courant y compris en restant sous le sceau de secret. D'autres demandent au moins qu'un exemplaire puisse être consulté. D'autres demandent que la lumière soit faite sur qui a organisé les fuites.

Je suis intervenu également pour dire qu'en tant que représentant d'une organisation syndicale soucieuse de défendre le CNRS il m'est nécessaire de connaître les reproches qui nous sont faits. Le ministère du Budget a dit qu'il n'était pas impliqué dans les fuites. Le ministère de la recherche n'a rien dit !

Peut-être aurons-nous la possibilité d'aller le consulter individuellement !

### **-Réunion des directeurs de laboratoire démissionnaires.**

Larrourou : 520 démissions sont arrivées mais une trentaine continuent d'arriver chaque jour. 6 ou 700 sont annoncées par le Collectif SLR. La question des moyens et de l'emploi domine leurs préoccupations. Il faut rétablir la confiance, donner des perspectives claires pour l'avenir. Il relayera leur message devant les ministères. « Je ne suis pas le Collectif, et je n'ai pas la même appréciation que lui » dit il. La première urgence c'est l'emploi en

2004. Il propose 345 recrutements de chercheurs. Il va y avoir cette année en CR2 un nombre considérable de dossiers de fait que la limite d'âge qui a été repoussée. Il partage des sujets d'inquiétudes. Il a refusé leur démission. La gêne administrative risque d'accroître nos difficultés.

**Audier** est intervenu au nom du Collectif Sauvons la Recherche ! Notre action n'est pas dirigée contre la direction du CNRS... Il faut un collectif budgétaire, le Budget 2005 doit être augmenté... la recherche doit irriguer toutes les activités sociales...

**Ladzinski**, assez critique, demande que les représentants des ministères s'expriment sur la situation.

**Monteil (ministère de l'éducation nationale)** défend le bilan de son ministère.

Il faut réformer ! tout y passe : l'Europe, la complexité du système français, 248 écoles d'ingénieurs, 98 universités, 158 sites universitaires, les écoles doctorales, les liens recherche et université, etc.

### 2/ Débat d'orientation budgétaire

Il s'agit de préparer les demandes budgétaires qui seront faites pour le CNRS en 2005.

La note d'orientation budgétaire introductive au débat ne donne aucun chiffre.

Larrourou décrit la situation passée. Le bilan qu'il fait semble bien correspondre à la réalité, il ne triche pas avec les chiffres.

Je cite : « La dotation en crédits de paiement du CNRS est du même ordre en 2004 qu'en 1989. En euro constants, (en intégrant l'inflation) elle est proche de 1982, y compris en intégrant les crédits supplémentaires reçus par le CNRS en provenance du Fond National de la Science ».

Il demande un rebasement de la masse salariale pour ne plus avoir à puiser dans le fond de roulement en fin d'année pour payer les salaires.

Il demande une relance des crédits de paiement 2005 car le CNRS a épuisé toutes ses réserves.

Concernant l'emploi il propose 355 recrutements de chercheurs (inférieur aux départs prévus) et le maintien du nombre d'ITA très fortement touchés en 2004.

**Les propositions faites pour le budget 2005 sont à mon avis l'application anticipée des mesures proposées dans le projet Larrourou et Mégie.**

De nombreuses interventions ont été faites. Des pour et des contres...

MEDEF : pour,

**CFDT** : regrette la modestie des demandes,

**SNCS** : il n'y a pas de progression,

**Doneddu (CGT)** : s'appuyant sur les chiffres de Larroutou, montre combien la part du CNRS dans le PIB avait baissé encore davantage puisque en 22 ans le PIB a augmenté environ de 50%.

**SNTRS** : Je suis intervenu de manière très critique (**voir en annexe**).

Le ministère a précisé que le budget 2005 serait la première annuité de la loi d'orientation et de programmation.

### 3/ Débat sur le projet d'évolution du CNRS

Personne ne s'est offusqué que ce point de l'ordre du jour soit maintenu dans le contexte actuel !!!

**Quelques réactions sur le Projet :**

**FSU** : intéressant mais défensif,

**SGEN** : Contre feu salutaire,

**Ladzinski** : Bien, fort, je n'attends rien des Etat généraux, mais il faut profiter de la situation... C'est le seul projet qui propose de garder le CNRS. Si le CNRS ne s'est pas réformé, ça n'est pas de sa faute mais de celle des ministères. S'il y a quelque chose à réformer c'est l'université. Sinon on ne fera rien d'original. Le CNRS doit rester, vu de l'étranger, le représentant de la science française.

**Représentant industrie** : Bonne clarification des missions du CNRS. Agence de moyens pour les grands équipements, arrêt du saupoudrage. Il faut une évaluation réelle de ce qui se fait ! Comment mesurer le CNRS ?

**Ministère de la recherche** : Se félicite de la démarche, les critiques contre le CNRS sont excessives, le ministère ne prendra pas de décisions maintenant, il faut travailler ensemble, remercier le CNRS pour la transparence dans laquelle il travaille.

**SNCS** : Document important et intéressant. Regrette que le CA soit informé après les laboratoires.

**CPU** : Projet lucide, courageux, ambitieux.

**Ministère du Budget** : Félicite le CNRS pour sa contribution importante, les décisions dépendront de la LOP, elles dépassent le CNRS.

**Représentant industrie** : On reproche au CNRS son manque de réactivité. Pour une fois le CNRS réagit, c'est bien. Un point faible : manque de vision stratégique, il faut plus de visibilité.

**Ministère de l'Education** : Ladzinski a tort, les réformes ne sont pas celles qui avancent dans le bruit, il ne saurait y avoir de formations qui ne seraient pas adossées à la recherche. L'Université devient le parking social le moins cher de la société !!!

**Audin SNTRS CGT** : voir déclaration en annexe.

**Conclusion Larroutou** : le CNRS écouterait ce qui se dit avant de finaliser son projet.

### 4/ Décision modificative du Budget

Cette DM intervient chaque année à la même époque. Elle permet de réintroduire dans le budget les reports de l'année précédente et de faire des ajustements dans le budget.

Les reports 2003 / 2004 sont de 160 Millions d'Euros. Pour mémoire ils étaient de 500 Millions environ en 2001 / 2002 (Les annulations budgétaires sont passées par-là. C'est entre 300 M et 350 Millions d'euros qui ont été repris au CNRS.) Les 160 Millions d'euros ne sont pas de l'argent frais mais des crédits dont l'utilisation est déjà programmée.

Le troisième tiers des 172 Millions d'euro TTC gelés en 2002 et qui devait être remis dans le budget de 2005 (promesse faite en décembre) sont finalement remis dans le budget de 2004 comme annoncé par Haigneré en février soit 50 Millions d'Euros HT.

Par mesure de précaution, le directeur Général prévoit de n'utiliser que 30ME en 2004 pour essentiellement les affecter dans certains laboratoires (pas tous) 20 ME iront dans le fond de roulement en prévision de difficultés l'an prochain ce qui augure

plutôt mal du budget 2005 en préparation.

**Audier (FSU)** à fait remarquer que la direction du CNRS pratique maintenant la thésaurisation qu'elle reprochait précédemment aux laboratoires.

Je suis intervenu pour dénoncer cette méthode. En effet ces crédits ont été débloqués grâce à l'action des personnels. Ils étaient gelés au ministère, maintenant c'est le CNRS lui-même qui les gèle. Le problème des laboratoires reste entier.

Cette décision modificative du budget a été **votee par 18 pour et trois abstentions**. (Audin, Doneddu, Audier). La CFDT, le SGEN, et le SNCS ont voté pour).

### 5/ Proposition de nouveaux programmes interdisciplinaires

Deux nouveaux programmes de recherche interdisciplinaires seront développés.

- Analyse, modélisation et ingénierie des systèmes amazoniens

- Astroparticules

### 6/ Rapport sur l'exercice des délégations de pouvoir au directeur Général.

Globalement il s'agit de valider toutes les opérations financières en recettes et en dépenses qui ne sont pas programmées dans les budgets initiaux des départements.

En recette, par exemple il s'agit d'enregistrer les dons reçus par l'organisme. Principalement par les associations caritatives qui ont versé 8,2 millions d'euro environ en 2003.

En dépenses il s'agit de toutes les subventions et aides diverses accordées par le CNRS. Au total en 2003 cela a représenté 2,7 Millions d'Euro.

Voté à l'unanimité

### 7/ Groupements d'intérêt public.

- Un bilan complet des GIP dans lesquels le CNRS est impliqué actuellement (dix huit) à été fait.

- Le renouvellement du GIP C4i (conception de circuits intégrés) a été approuvé à l'unanimité.

- Un Avenant au GIP Ecoflor lui permettant d'intégrer de nouveaux partenaires a été également accepté à l'unanimité.

### 8/ Politique d'éméritat

Le Directeur a proposé une nouvelle définition des critères d'attribution des éméritats au CNRS. Sa proposition consiste à revenir à des critères très élitiste (réservé pour les DRHC ou les DR qui postulent pour DRHC ayant reçu un avis favorable des sections du Comité National). Il proposait de limiter à 15% des DR le nombre d'émérites. Il propose aussi une évaluation des émérites et de leur projet de recherche.

Un long débat s'est instauré opposant les tenants d'un élitisme hiérarchique démodé et ceux, partisans d'une conception plus « utile à la science » avançant des arguments de transmission de savoir, de passage de relais entre les générations... Paradoxalement Ladzinski pourtant pourfendeur de l'élitisme à tout crin s'est inscrit dans le deuxième camp.

Je suis intervenu également dans ce sens. La notion d'activité intellectuelle ne saurait s'arrêter avec le départ à la retraite. J'ai défendu aussi ceux des chercheurs qui peuvent partir avant 65 ans, ayant leurs annuités et qui libèrent leurs postes, mais qui ont encore des choses à accomplir.

Le quota des 15% est donc remonté à 25% en 2003 c'est 42% des DR qui ont eu droit à l'éméritat, les critères affichés seront assouplis pour intégrer la dimension sociale...

### 9/ Questions diverses

Info sur Marchés publics

Fin du CA à 14 heures 30.

## Intervention de Jacques Audin sur le document : « Notre projet pour le CNRS » co-signé par B. Larroutou et G.Mégie

Il n'a échappé à personne, que votre décision de publier et de diffuser largement ce projet et de le présenter dans toutes les régions, a pour but de peser sur les débats à venir et donc sur ceux des Etats Généraux de la recherche qui se mettent en place.

**On peut comprendre qu'un** directeur nommé récemment pour mettre en œuvre la politique du gouvernement fasse des propositions, il est payé pour ça !!! Le fait que ce document soit co-signé également par le Président du CNRS nommé par le gouvernement précédent, donne cependant un coté consensuel de sommet qu'on est loin de retrouver à la base.

La science n'a pas de couleur politique, mais la politique scientifique oui.

Ce consensus n'est pas cependant pour nous étonner vraiment car il est clair que Mme la Ministre Haigneré n'a jamais critiqué les mesures prises par l'ex ministre Allègre qui n'avait pourtant pas vraiment convaincu notre communauté lui non plu.

**En temps normal, M. le Président, M. le Directeur, j'aurais volontiers donné mon avis sur le document que vous présentez.**

**Mais nous ne sommes pas en temps normal !** et les décisions qui sont prises aujourd'hui par le gouvernement le sont plus en réponse aux manifestations qu'en réponse aux avis ou recommandations de notre CA.

**Il est clair que ce Conseil d'Administration** en n'écoutant pas les inquiétudes pourtant souvent traduites ici par des élus et quelques autres administrateurs n'a pas fait preuve de beaucoup de clairvoyance.

**Preuve en est le budget 2004 par exemple** voté ici par une majorité et qui prenait acte des gels et autres restrictions budgétaires. Il a été remis en cause, à tel point que la décision modificative du Budget va réintégrer tout à l'heure le tiers des crédits gelés en 2002 qui nous étaient promis pour 2005.

**Autre exemple M. le Directeur, votre** politique de l'emploi votée ici également en décembre, est remise en cause massivement

par les personnels. Les 550 transformations de postes de titulaires en CDD (350 pour le CNRS) sont au centre des revendications. A ce que j'en sais, ce point reste un préalable à toutes autres discussions même si un chiffre de 120 a été annoncé.

**Notre Conseil d'administration se trouve donc peu qualifié aujourd'hui pour se prononcer sur un projet novateur pour le CNRS et pour la recherche en général.**

Les propositions que vous faites d'ailleurs ne remettent pas en cause sur le fond la stratégie actuelle d'asservissement de la recherche publique et de paupérisation du CNRS.

**Mes mots seront forts Mr Le Directeur, c'est un projet de renonciation, de compromis et qui manque d'ambition.**

**La large mobilisation des personnels nous permet aujourd'hui de fonder des espoirs plus grands et nous autorise à proposer des projets véritablement audacieux et au service de la société.**

La Ministre de la Recherche, le Premier Ministre, le Président de la république ont pris acte de l'organisation des Etats généraux sous la forme que chacun connaît et se sont félicités qu'ils aient lieu.

**Il me paraît donc prématuré de commencer ce débat à l'occasion d'un simple point de l'ordre du jour d'un CA ordinaire.**

**Je demande personnellement à ce que ce CA puisse débattre de façon plus approfondie et que des réunions extraordinaires soient organisées.**

**Le CNRS ne peut pas vivre en vase clos et être indifférent à ce qui se passe à l'extérieur. En particulier il ne peut pas ignorer les débats qui vont avoir lieu dans les Etats Généraux.**

**La réflexion du CNRS doit donc être menée en parallèle, en interaction pour prendre en compte ce qui se dit ailleurs et en autonomie pour garder au CNRS sa force de proposition.**

## Intervention J. Audin dans le débat d'orientation budgétaire

J'ai ressenti un certain malaise à la lecture de la note de présentation qui nous a été transmise tardivement pour ce débat sur l'orientation budgétaire ( budget 2005).

En effet j'avais lu avec attention auparavant, votre « Projet pour le CNRS » et j'avais compris qu'il était une contribution au débat. En lisant cette note d'orientation budgétaire j'ai bien cru y voir déjà la mise en œuvre de votre projet.

J'ai un peu le sentiment que tout ce passe comme si nous étions en période de croisière et que le capitaine du navire CNRS conduit son bateau sans se rendre compte qu'on est au milieu de la tempête et qu'il faut changer de cap.

Vous ne donnez pas de chiffrage des demandes budgétaires que vous proposez, mais vous nous dites que vous prenez en compte les sévères contraintes budgétaires de l'Etat !!! . C'est bien l'aveu d'ambitions réduites !!!.

J'avais pourtant entendu le 1<sup>er</sup> ministre annoncer à la suite des manifestations, 3 milliards pour la recherche d'ici à 2007. La volonté de porter à 3% du PIB l'effort de recherche national a encore été réaffirmé par le Président de la république récemment. Avez-vous déjà renoncé à demander une part de ces 3 milliards pour le CNRS ?

S'agissant de l'emploi pour les chercheurs, vous proposez de mettre 355 postes au concours en 2005 alors que les départs prévisibles sont beaucoup plus nombreux. Combien seront-ils, 450 ? 500 ?.

Vous confirmez donc un maintien de votre politique de CDD à la place des postes de titulaires.

**Mais c'est cette politique-là qui fédère tous les mécontentements** et les manifestations actuelles. Si le ministère ne l'entend pas, la direction du CNRS doit l'entendre et le traduire dans ses demandes.

3% de renouvellement du stock de chercheurs sont très insuffisant pour répondre aux besoins de la compétition internationale. C'est le double qu'il faudrait pour atteindre en 2010 les 3% du PIB.

**Concernant l'emploi ITA**, en demandant le maintien des postes au niveau de 2004, vous mettez une croix définitive sur les 220 disparus de 2003 et surtout vous ne prévoyez pas d'augmenter leur nombre dans les prochaines années.

Pour assurer quand même dans ce contexte un soutien technique aux laboratoires vous dites : On va restructurer, on va diminuer le nombre de laboratoires, comme ça on aura besoin de moins de gestionnaires dont on récupèrera les postes pour les réaffecter dans les labos !

Tout votre projet repose sur un accroissement de la centralisation des pouvoirs. Je serais très surpris que vous diminuiez ainsi la bureaucratie. Je fais le pari, que les gestionnaires que vous gagnerez dans les laboratoires, on les retrouvera au siège du CNRS dans les strates de votre nouvel organigramme.

Bien sûr, vous rajoutez **des post doc supplémentaires**. Mais

sans création de postes de titulaires en plus pour les recruter après leur post doc, vous créez déjà les conditions de blocage encore plus grand et de nouvelles crises dans la recherche.

Concernant le budget, vous nous dites que vous souhaitez que la situation antérieure soit apurée et que vous demandez au ministère un rebaselement de la dotation de la masse salariale. Dont acte !!!

Je souhaite néanmoins faire un aparté en direction du ministère du budget.

**Il est inadmissible que l'Etat** n'assume pas ses engagements en matière de masse salariale et oblige des organismes à puiser dans leurs fonds de roulement pour faire l'appoint des salaires de fonctionnaires.

**Il est inadmissible que l'Etat** n'abonde pas le budget du CNRS pour prendre en compte les mesures Durafour de modifications indiciaires de certains corps alors que cette décision n'est pas une décision du CNRS.

**Il est inadmissible que l'Etat** n'ait pas budgétisé encore l'augmentation de 0.5% des salaires de fonctionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et que très probablement il faudra prendre encore sur l'argent des laboratoires pour la payer.

**Je prends acte Monsieur le directeur que vous souhaitez** que la subvention du titre VI (fonctionnement et équipement des laboratoires) augmente dès 2005, mais vous comprendrez que pour me prononcer davantage, j'aurais souhaité en tant qu'administrateur disposer d'un chiffrage de toutes vos demandes.

## Conseil scientifique de département SHS

### 25 et 26 mars 2004

Par Jean-Paul LACHARME, Élu SNTRS-CGT.

Compte rendu syndical : il n'engage pas le CSD.

#### Jeudi 25 mars.

**Présents :** Frank Braemer, Pierre Darlu, Pierre Garmy, Gérard Grumberg, Christian Hudelot, Jean-Paul Lacharme, Fernand-Paul Meyer, Christian Taillard, Dominique Valbelle et Brigitte Yvon-Deyme.

Les absents sont excusés.

**Invités :** Gérard Toffin président de la 38, Pierre-Jean Benghozi, président de la 37

**Assistante de Direction :** Carla Carvalhais.

**La demi-journée est principalement consacrée à l'examen du projet Larroutourou - Mégie.**

#### Présentation de Christian Hudelot remplaçant Mme Sinaceur.

**Concernant l'examen du projet Larroutourou-Mégie.** Remise en forme de mes notes posées "au fil de l'eau" de la discussion. Il est difficile de structurer le sujet car on est revenu plusieurs fois sur les mêmes thèmes au cours des débats.

Ce projet doit être replacé dans le contexte de la réflexion générale des acteurs de la recherche, projet en concurrence avec d'autres comme celui du NERF (Donner Un Nouvel Essor à la Recherche Française, de Jacob, Kourilsky, Lehn et Lyons), ainsi que les futurs projets appelés à émerger des prochains Etats Généraux de la Recherche accompagnés par le mouvement SLR (Sauvons la Recherche).

Le mouvement en cours (re)pose la question du rôle des CSD qui se sentent un peu mis à l'écart par la position très avancée de la CPCN. Les CSD doivent-ils prendre position ? existe-t-il une position commune de tous les CSD ? On note l'initiative locale de la section 39 de mettre en place des Etats Généraux de la géographie (le 14/6). Le CSD ne devrait-il pas prendre une initiative comparable pour l'ensemble des SHS ? La nécessité d'une coordination avec l'université semble évidente. Le projet Larroutourou -Mégie est une réponse au rapport extrêmement sévère de l'IGF<sup>1</sup> à l'égard du CNRS. On critique l'évaluation

menée par le Comité National; certains souhaiteraient remplacer les sections par des comités d'experts. Se pose alors la question de la couleur politique des experts. La MSTP fonctionne selon ce modèle. Il faut une évaluation, une comparaison de l'efficacité des deux systèmes CN/MSTP. Il faut réagir sur ces aspects non scientifiques des évaluations. Le travail de prospective (rapport de conjoncture SHS) établi par le CSD est important, mais il est trop volumineux pour être versé tel quel au débat. La mise en forme d'une version "light" serait d'une grande utilité.

Spécificité des SHS ? Cette prétendue spécificité des SHS n'est pas évidente pour tous. Il existe une spécificité pour certaines disciplines, ou peut-être un problème de perception des sciences sociales au sein de la culture scientifique. En fait il existe un problème de la recherche scientifique en général, et les sciences sociales ne sont, sous ce rapport, guère différentes des autres.

Le rapport Larroutourou doit être pris comme base de réflexion. C'est un texte modéré, qui va dans le bon sens, digne d'examen et mérite au moins la discussion<sup>2</sup>. Nous ne pouvons demeurer en permanence sur la défensive. Ce n'est pas simple problème de moyens. Il ne peut exister de recherche scientifique sans le CNRS. Le CNRS ne peut pas n'être qu'une agence de moyens, c'est également une agence scientifique. Toute réforme conséquente doit porter à la fois sur le CNRS et l'Université. Or, il n'existe pas de dialogue constructif entre le CNRS et l'Université. La science ne pourra se développer que si les universités sont à niveau.

La vision d'un nombre limité de pôles scientifiques (discours de J-M H., si on calcule au prorata des 30 pôles US, cela fait 6 pôles en France), entraîne que les autres universités ne feront plus de recherche. Il y aura donc éclatement du monde universitaire, entre celles qui feront de la recherche et les autres, disparition de l'organisation en réseau (importante pour les SHS) et de pôles régionaux. On va vers des universités à plusieurs vitesses, ceci est très dangereux et va poser des problèmes aux étudiants.

<sup>1</sup> IGF : Inspection Générale des Finances. Voilà 3 noms d'anciens membres de l'IGF bien connus du public : Jean-Yves Haberer, PDG du Crédit Lyonnais (15 milliard d'Euros de dettes), Jean-Marie Meissier, PDG de Vivendi (34 milliard d'Euros de dettes), Michel Bon, PDG de France-Telecom (70 milliards d'Euros de dettes, record absolu !). Aujourd'hui où l'IGF reproche au CNRS sa mauvaise gestion de ses 2,4

milliards d'euros annuels, il est bon de rappeler que chacun de ces trois ex inspecteurs des finances est responsable d'une perte pour la collectivité nationale qui représente plusieurs années du budget du CNRS. Un corps qui a formé de telles personnalités, car c'est là qu'ils ont tous trois commencé leur (brillante) carrière, est-il vraiment qualifié pour juger de la bonne gestion du CNRS ? (commentaire JPL)

<sup>2</sup> Un autre intervenant a parlé de texte normand, mi-chèvre mi-chou plutôt que modéré.

M-C Maurel rappelait que 65% des enseignants-chercheurs des SHS ne font pas de recherche. Oui, mais c'est parce qu'ils croulent sous les tâches administratives. Il est donc nécessaire de donner aux enseignants le temps de faire de la recherche, et le CNRS peut jouer ce rôle vis à vis des universités.

Le texte du Nerf. Son problème, c'est qu'il met en avant de nouvelles structures basées sur la notion de campus de recherche distinct des structures CNRS et universitaires. Or, au niveau international, l'unité de base, l'unité reconnue, c'est l'université.

Le projet Laroutourou n'est pas le projet du ministère qui voudrait casser du fonctionnaire. Ce projet vise à sauver le CNRS. Il ne contient pas de réflexions visant à remettre en cause le statut de chercheur à vie.

### **Retour sur le problème de l'évaluation**

Il faut s'attendre à ce que la proposition d'évaluation de toutes les unités et tous les personnels (enseignants chercheurs) entraîne une fin de non recevoir du ministère.

Par ailleurs, on soulève une contradiction : comment peut-il y avoir des comités d'évaluation autonomes avec des présidents nommés ? Quant à l'évaluation européenne, comment se fera-t-elle ? Par comités d'experts nommés ou contradictoire comme le CN ? Il faut évaluer les systèmes d'évaluation. Par ailleurs, intégrer des experts étrangers dans les comités d'évaluation est très coûteux.

Sur les trois types d'évaluation : scientifique (rôle naturel du CN), stratégique (pertinence de l'objectif : qui va s'en charger), Opérationnelle (efficacité d'organisation. Est-ce un cabinet d'audit qui va s'en charger ?). Comment est financée la recherche fondamentale ? Comment les scientifiques y sont-ils associés ? On veut retirer au CN son rôle de prospective. Et pourtant, qui mieux que les gens qui ont évalué peuvent faire ce travail d'élaboration du rapport de conjoncture ? Ce rapport est très utile pour les labos : il permet d'apporter une réponse dans les domaines faibles.

### **Le problème de la régionalisation du CNRS.**

Ceci va dans la ligne de la régionalisation des universités. Les nouveaux directeurs régionaux seront des chercheurs dépendant de la section 40 (gestion de la recherche). On va rajouter une couche à l'organigramme. Il y a un seul DS au même niveau que les huit directeurs interrégionaux. Et huit responsables de départements scientifiques au-dessous du DS. Ceci va générer une tension entre l'unique DS et les 8 DR. Problème de la distinction Paris Intra-muros / Ile de France. Il eut mieux valu 3 départements pour l'Ile de France. La régionalisation doit donner au CNRS la capacité à être organisé à l'échelle des régions européennes (problème de gestion au niveau des CPER).

### **Que deviennent les CSD dans la réforme ?**

D'après C. Carvalhais, il n'est pas question de supprimer les instances CSD, CPCN, ou CS mais les prérogatives pourraient changer.

Les instances pourraient se rapprocher de la DG qui les utiliserait véritablement comme conseil et non comme structures accrochées au CN.

**Intervention de Bernard Victori** (qui représente J-M Hombert).

Le DS alloue une somme supplémentaire à des actions interdisciplinaires en SHS. Cette somme qui était de 400k€ passera à 500k€ en 2004. Comment utiliser cette somme au mieux ? Relancer un appel d'offre sur les mêmes programmes ? Il y a un problème de délai pour y répondre. Si on considère les

programmes interdisciplinaires communs avec l'INSU comme le programme eau, il pourrait être intéressant de regrouper les budgets avec celui de l'INSU. A discuter demain. Ou bien, aller dans le sens du colloque de prospective. Réserver une partie de ces sommes à la mise en place de réseaux comme santé & société. L'utiliser pour organiser une journée nationale des doctorants. Comment faire remonter les informations et faire du filtrage de projet (bottom up). Remise à plat des 9 thèmes : santé & société, environnement (faut-il tout mettre la-dedans ?), risques, déchets nucléaires (programme PACE piloté par l'IN2P3 150k€), sciences cognitives, migrations/mobilité ?

Au prochain CSD (12 mai) la décision de prolonger de 6 mois les présents appels d'offre sous réserve d'un rapport intermédiaire à présenter pour début septembre, avec une petite rallonge budgétaire de 6 mois attribuée début octobre.

**En conclusion.** L'enveloppe de 500k€ sera répartie en trois lignes : pour la participation au programme commun avec l'INSU, pour la mise en place des réseaux thématiques, enfin pour la prolongation des appels d'offres au vu d'un rapport intermédiaire.

**Rappel.** Laroutourou souhaite rencontrer les membres des CSD mardi 13 avril pour leur demander ce qu'ils pensent de son projet. Quelle est notre position ? texte à prendre en considération et discuter.

### **Préparation de la journée du 26.**

Cette journée a été organisée à l'initiative de Dominique Le Quéaud, président du CSD SDU. Elle vise à accompagner la transformation de l'INSU en INSUE (INSU-Environnement), toujours en suspens pour des raisons réglementaires.

### **Journée du vendredi 26 mars.**

Un vingtaine de personnes sur les 80 invitées (CSD SHS, SDU plus intervenants). C'est bien maigre mais la période s'y prêtait sans doute mal.

**Présents, entre autres :** Elisabeth Dubois-Violette, présidente du Conseil Scientifique, Sylvie Joussaume, directrice du SDU, Bernard Victori représente Jean-Marie Hombert pour SHS.

La journée se déroule à l'auditorium de Michel-Ange sous forme d'une quinzaine d'exposés mêlant des thématiques SHS et SDU. Compte tenu de l'intérêt de nombreuses présentations, on ne pouvait que regretter la faible assistance. Je ne donnerai ici que les thèmes présentés (prendre des notes dans l'auditorium de Michel-Ange est vraiment trop inconfortable !)

- Environnement : Aléas, Risques, Sécurité.
- La construction politique d'un risque global : l'exemple de la déforestation.
- Fonctionnement des écosystèmes : besoins mutuels des communautés SHS et SDU.
- Apports des recherches sur la dynamique originale des sables éoliens à la lutte contre l'ensablement.
- L'Homme : sujet et objet du changement climatique.
- Les enjeux économiques de la négociation climat.
- Les représentations sociales de l'effet de serre.
- Impact environnementaux (ressources, santé) de la variabilité inter-annuelle du climat : vers la prévisibilité ?
- Présentation des zones atelier de l'INSUE : localisation, contenu actuel des recherches.
- Discussion Générales, conclusions et perspectives.

La journée se termine à 18h00.

